

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 16 avril 2015, à 12 h.

Sont présents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Est absent :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2015-35

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter le point 4COM) 1 – Trame verte et bleue métropolitaine – Canevas type pour conférence de presse
- ✓ Ajouter au bordereau d'information le point « Grande fête Côte-de-Beaupré »

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 mars 2015

Résolution n° E-2015-36

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

Politique de placement – Rendement des placements

Résolution n° E-2015-37

Prendre acte du rapport d'analyse daté du 18 mars 2015 portant sur l'analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT concernant le projet de règlement n° 344-03-2015 de la MRC de Nouvelle-Beauce modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 198-04-2005

Résolution n° E-2015-38

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est d'avis que le projet de règlement n° 344-03-2015 adopté par la MRC de Nouvelle-Beauce s'avère de nature locale;
 - Que la rivière Chaudière représente une importante source d'eau potable pour la Ville de Lévis et que, conséquemment, les aménagements et travaux en amont de cette source d'eau doivent faire l'objet d'une attention et de précautions particulières;
 - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final dans la mesure où ce dernier portera sur les mêmes objets que le projet de règlement.
- Transmettre au MAMOT copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT sur le projet de règlement adopté par la résolution CR 48-03-2015 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf aux fins d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la Ville de Donnacona

Résolution n° E-2015-39

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) :
 - Que l'entrée en vigueur du projet de règlement CR 48-03-2015 adopté par la MRC de Portneuf générera du navettage additionnel vers le territoire métropolitain;

PROCÈS-VERBAL

- 3 -

- Transmettre au MAMOT copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Renouvellement de cotisation

Résolution n° E-2015-40

- Renouveler l'adhésion annuelle de la Communauté métropolitaine de Québec à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent au coût de 15 000 \$ pour la période s'étendant du mois d'avril 2015 au mois de mars 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-08

Responsable : Gestion intégrée du Saint-Laurent

Titre métropolitain - Document de travail

Les membres présents discutent du titre métropolitain.

Transport collectif – Appui à la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution n° E-2015-41

- Soumettre le projet de résolution au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 16 avril 2015

Responsable : Transport et mobilité durable

Adoptée à l'unanimité

La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré

Résolution n° E-2015-42

- Accorder une financière de 5 000 \$ pour la tenue de l'événement La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré qui se tiendra sur le site de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré du 20 au 23 août 2015.

Référence : Bordereau d'information du 16 avril 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-09

Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2015-43

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 16 avril 2015, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 mars 2015 (période 3);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 mars 2015;

Référence : Bordereau de dépenses du 16 avril 2015

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2015-35 à E-2015-43, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE